

# La Prédation du loup en Auvergne-Rhône-Alpes

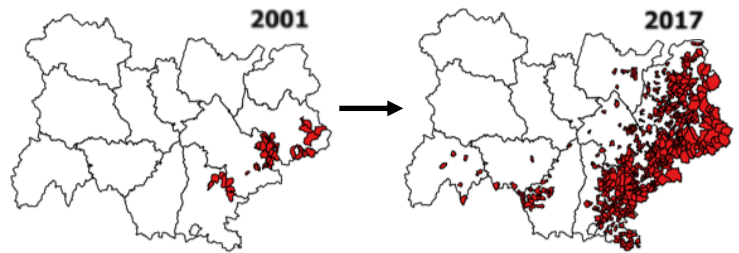
Éléments issus d'une analyse réalisée par le Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes à partir de données des services de l'Etat et de l'étude de cas de 5 exploitations agricoles



## Des attaques de plus en plus importantes et plus étendues

**20** communes concernées par des attaques de loup en 1998 ... **482** en 2017 (Cf. carte)

**2** Zones de Présence Permanente du loup en 2001 ... **26** en 2017



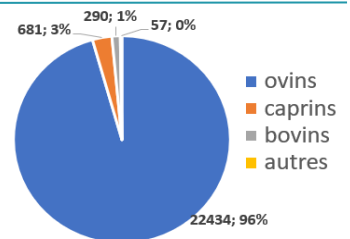
Communes où des attaques ont été constatées

## Une augmentation des victimes malgré les mesures de protections mises en place

**23 462** victimes entre 1998 et 2017 (22 434 ovins, 681 caprins et 290 bovins)

Une intensité de prédation en augmentation : **262** victimes en 1998 et **3296** en 2017

Animaux victimes de la prédation 1998-2017 →



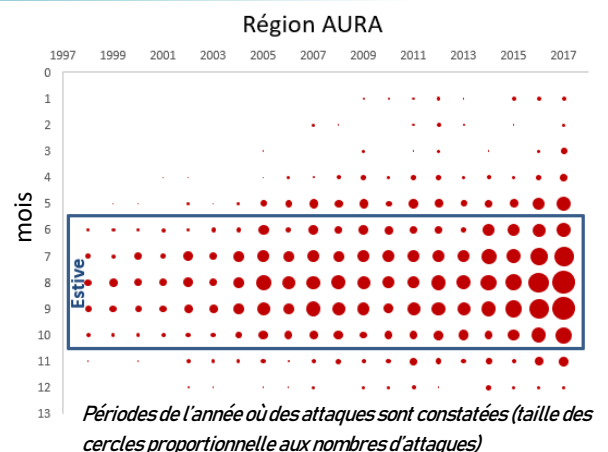
## Une prédation qui laisse de moins en moins de répit aux éleveurs

**54** attaques sur les troupeaux en 1998, **848** en 2017

1998-2009 : **5%** des attaques de loup se déroulaient « de jour »

2010-2017 : **31%** des attaques de loup se déroulaient « de jour »

Des attaques réparties sur toute l'année et plus seulement sur la période d'estives



## Des impacts économiques sur les exploitations agricoles

Jusqu'à **80 000 €** de perte d'exploitation par an, déduction faite des aides de l'Etat : baisse de la fécondité des brebis, achat supérieur d'agnelles pour le renouvellement du troupeau, augmentation de la complémentation des agneaux, surcroît de frais liés au travail.

## Des impacts sociaux sur les éleveurs

Augmentation du temps de travail et du stress des éleveurs

Inquiétude sur la transmission des exploitations, l'attractivité et l'avenir du métier

## Des impacts environnementaux et sociétaux sur les territoires

Diminution de la bonne gestion des espaces pastoraux :

→ Abandon de certains espaces entretenus par le pâturage (présentant des risques accrus face à la prédation)

→ Intensification des surfaces « protégées »

→ Augmentation des conflits d'usages entre chiens de protection et activités de pleine nature : des espaces de dialogue et de médiation nécessaires

Travaux financés par :



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes